

CONDITIONS DE VIE AU MELLAH DE RABAT (1)

HABITAT

Le mellah de Rabat est inclus dans la ville indigène dont il constitue la pointe orientale. Il forme une sorte de triangle irrégulier, limité par l'ancien rempart, la falaise dominant le Bou Regreg et enfin par les quartiers musulmans ; séparé d'abord de ceux-ci par la rue Oukassa, il leur est ensuite adossé, de telle sorte que la ligne de démarcation demeure indistincte. Sa superficie est d'environ 5 hectares ce qui représente à peu près le 1/10 de la superficie totale de la ville indigène. Il communique avec l'extérieur, si l'on met à part une ruelle peu fréquentée qui conduit au quartier des Teinturiers, que par trois entrées, la principale donne sur la rue Oukassa, les deux autres plus petites ne sont que des issues accessoires percées dans le rempart. En somme le mellah nous apparaît presque aussi fermé qu'autrefois et on a tout d'abord l'impression, qui ensuite s'avère fautive, qu'il continue à vivre, comme par le passé, replié sur lui-même. Sa voirie se borne à une rue principale sur laquelle se branchent, d'un côté, des impasses qui viennent buter contre le rempart et de l'autre de très courtes ruelles qui s'ouvrent sur le chemin bordant la falaise. Cette disposition très régulière contraste avec le dédale habituel des médinas et s'explique par le fait que le mellah de Rabat est une création artificielle de date récente. Elle fut décidée par le Sultan Moulay Sliman, en 1223 de l'hégire, c'est-à-dire dans les premières années du XIX^e siècle (2).

Toute l'animation semble concentrée dans la rue principale, où sont groupées toutes les boutiques. Cette rue est d'ailleurs très étroite : les trottoirs permettent tout juste le passage d'une seule personne et les automobiles ne peuvent accéder qu'aux deux extrémités.

Elle est donc entièrement livrée aux piétons ; bon nombre de flâneurs sont adossés aux boutiques : vieillards qui ont conservé le long caftan noir et la calotte de même couleur, rabbins vénérables dont on vient parfois baiser dévotement les vêtements, vieilles femmes dont le buste disparaît sous un grand châle à frange et dont les cheveux sont soigneusement dissimulés sous un foulard. Les jeunes, par contre, sont presque tous vêtus à l'européenne : jeunes gens habillés à la dernière mode, tête nue et cheveux calamistrés, jeunes femmes parfois violemment fardées, en peignoir à ramages ou vêtues de robes de couleurs vives. Parfois l'œil est attiré par quelques types curieux portant jaquette noire et chapeau melon et d'une dignité toute espagnole ou bien par quelque berbère judaïsé, tout frais émoulu de son mellah de montagne qui se distingue par sa haute stature, ses cheveux et sa barbe hirsutes et clairsemés, son teint coloré qui contraste avec la pâleur des citadins.

Les Arabes sont rares et, chose surprenante, nul mendiant ne vient nous importuner. Le samedi et parfois le dimanche matin, la foule qui circule semble moins affairée et on a l'impression de se trouver transporté dans une bourgade espagnole à l'heure du « paseo ».

(1) La démographie et l'activité économique des Israélites de Rabat ont été précédemment étudiées dans deux articles parus dans le « Bulletin économique » du Maroc en avril et en octobre 1933. Une étude détaillée sur l'alimentation paraîtra prochainement dans le « Bulletin de l'Institut d'hygiène du Maroc ».

(2) Cf. BRUNOT. Textes arabes de Rabat (préface).

A l'entrée du mellah, la rue s'élargit et forme une sorte de placette où se tiennent en plein air les marchands de légumes, dont l'étalage voisine avec celui des marchands de bric à brac ou de gravures pieuses.

L'autre extrémité par contre est beaucoup plus calme : c'est un quartier presque neuf, habité par des gens aisés ; les rues sont plus spacieuses et on n'a plus la sensation d'étouffement que donne l'intérieur du mellah. Enfin, dominant l'oued, quelques maisons possédant de minuscules jardins prennent presque l'allure de villas et jouissent d'une magnifique vue sur Salé et la pointe des Oudaïas.

L'odeur du mellah diffère sensiblement de celle de la médina voisine, caractérisée par des senteurs d'épices, d'huile, de menthe et de viande grillée. Au mellah ce qui frappe, c'est la fadeur des relents combinés de poisson, d'huile chaude et d'eau crouissante.

Ce n'est pas que les rues soient malpropres ; les tas de débris, que signalait M. Goulven dans son livre (3) ont depuis longtemps disparu. Mais, par suite de l'étroitesse des rues, l'air se renouvelle trop lentement et l'eau, que les ménagères répandent généreusement sur les patios, n'a pas le temps de sécher complètement.

Les maisons sont généralement pourvues d'un étage et de fenêtres donnant sur la rue, soit à l'européenne, soit avec des sortes de « moucharabies » en fer forgé. Les portes sont presque toujours largement ouvertes et il semble que l'on puisse pénétrer partout sans passer pour un intrus. Elles donnent directement sur un patio ou bien laissent voir une montée d'escalier assez raide. Les murs intérieurs sont recouverts de « zelliges » ou violemment teints de rose ou de bleu. Sur le patio s'ouvre une série de chambres dont l'entrée est parfois protégée par un rideau à claire-voie ; ces chambres ne reçoivent l'air et la lumière que par cette seule ouverture. Selon la mode indigène, elles sont plus longues que larges et souvent elles font penser à un couloir un peu élargi. Chacune d'elles abrite généralement une famille (4). Le patio commun est généralement carrelé ; mais parfois ce n'est qu'une aire de terre battue, blanchie à la chaux. Une galerie en bois peint borde les chambres du premier étage dont la disposition est semblable à celle du rez-de-chaussée. Tel est le type courant de la maison juive.

Mais à l'extrémité du mellah (5) les immeubles, de construction plus récente paraissent plus riches et plus confortables. Certains, dont le patio est abondamment orné de zelliges, font songer aux demeures andalouses. On a même construit çà et là quelques maisons de rapport à l'européenne avec plusieurs étages et de multiples balcons, mais, plus encore que les maisons de style traditionnel, elles donnent avec leurs cours étriquées et leurs nombreux appartements, l'impression d'entassement. Quoique presque neuves, elles

(3) J. GOULVEN. *Les mellahs de Rabat-Salé*. Geuthner 1927. Nous devons beaucoup à ce livre et nous avons pu apprécier l'étendue et la sûreté des renseignements qu'il fournit.

(4) Parfois l'une des pièces d'une maison est affectée au culte et tient lieu de synagogue. Il y a 18 synagogues dans le mellah de Rabat. A part celle de la communauté, elles appartiennent à des particuliers qui se chargent de l'entretien et qui en partagent les revenus avec les rabbins (ces revenus peuvent s'élever à plusieurs centaines de francs par mois). Actuellement la construction d'une grande synagogue dans le quartier européen avoisinant le mellah est en projet.

(5) Au début du Protectorat cette extrémité formait un grand terrain vague où s'entassaient les ordures.

ont déjà leurs murs crasseux et recouverts de graffiti au charbon ; les escaliers sont mal tenus et les vitres en partie cassées. Visiblement ce type d'habitation répond assez mal aux besoins de la population.

Les taudis, d'ailleurs assez rares, s'expliquent par l'afflux constant de nouveaux arrivants sans ressources. On en trouve aux deux extrémités du mellah ; certains ont été aménagés dans d'anciens fondouks. Les uns sont déjà en cours de démolition et les autres sont, nous a-t-on dit, destinés à disparaître à brève échéance. Ce sont en général des cabanes en appentis, faites de bois, de tôle ondulée et de papier goudronné, le tout disparaissant sous une épaisse couche de chaux. Les pièces, basses et minuscules, sont si sombres que les femmes qui veulent se servir de leur machine à coudre sont obligées de s'accroupir en travers de la porte. L'été, il fait une température d'étuve et les punaises y pullulent, au point que les habitants sont réduits à passer la nuit à l'extérieur.

Les immeubles du mellah appartiennent, soit à des Israélites, soit à des Arabes. Il semble d'ailleurs que la part des Arabes augmente de plus en plus et que la tendance soit à la concentration de la propriété entre les mains d'un petit nombre de gros propriétaires, surtout arabes, qui trouvent là un placement pour les capitaux dont ils disposent. Les Israélites aisés, par contre, vendent souvent leur maison familiale pour aller loger dans la ville européenne. Ils pourraient la louer, mais la rentrée des loyers est une source de tracas. Pour les gros propriétaires l'inconvénient est moins grand : ils ont des gérants qui passent régulièrement pour encaisser et qui harcèlent les mauvais payeurs. Malgré cela les loyers sont loin de toujours rentrer normalement et c'est ce qui explique la baisse sensible du prix des immeubles au mellah.

Quand on pénètre dans l'intérieur des maisons, on constate que l'ameublement est resté rudimentaire : lits métalliques surélevés et recouverts de coussins, paillasses et nattes à même le sol, coffres à linge de facture grossière. Chez les gens plus aisés il faut ajouter une table et quelques chaises et parfois une buffet. Presque partout apparaît un certain souci de la décoration, encore bien timide et bien gauche (glaces à bon marché, panneaux japonais, chromos religieuses, photographies épinglées aux murs, images découpées dans les journaux, etc.).

Pour faire la cuisine, le plus souvent on utilise un « potager » commun installé sous un appentis dans le patio et chacun apporte ses ustensiles. Sur le patio s'ouvre aussi le cabinet « à la turque », également commun et dépourvu de chasse d'eau. En revanche il est généralement muni d'un robinet (souvent le seul de l'immeuble), où les gens viennent prendre de l'eau pour tous les usages.

L'approvisionnement de l'eau laisse, en effet, bien à désirer. Nous avons constaté avec surprise qu'il n'existe actuellement au mellah aucune fontaine publique. Il y en avait paraît-il, trois, autrefois, mais la municipalité les a supprimées ; quelles que soient les raisons qui ont motivé cette suppression, elle est très préjudiciable à la population qui souhaite unanimement leur rétablissement. Les habitants des immeubles qui ne possèdent pas l'eau courante, doivent, ou bien chercher l'eau chez des voisins complaisants ou bien l'acheter aux porteurs d'eau, à raison de 0 fr. 25 la « guerba ». C'est ainsi que sur les 47 familles que nous avons étudiées, 28 sont alimentées par le robinet commun de leur immeuble, 15 achètent l'eau et 4 vont la chercher dans une maison voisine.

Malgré l'entassement et l'insuffisance de l'eau mise à la disposition des habitants, il est indéniable que la

propreté et l'hygiène ont fait de gros progrès au mellah depuis 20 ans ; nous avons bien rencontré quelques intérieurs dont la propreté laissait à désirer, mais jamais cette saleté repoussante dont parle M. Goulven. Les patios et les chambres sont régulièrement lavés à grande eau, les cabinets sont en général bien tenus ; le vendredi on procède au grand nettoyage rituel de la maison et, au moins une fois par an, aux approches de la Pâque, on badigeonne tout à la chaux (souvent teintée de bleu ou d'ocre), même les braseros et les poubelles. Notons également, quand les ressources de la famille le permettent, une certaine aspiration à un modeste confort qui se traduit par l'achat de quelques meubles ou d'articles de ménage européens.

En somme, les conditions d'habitation au mellah, si l'on met à part les taudis, sont moins défavorables qu'on pourrait l'imaginer ; mais elles pourraient encore être sensiblement améliorées par l'installation des fontaines publiques, par la modernisation des vieux immeubles et surtout par l'aménagement de nouvelles issues, qui feraient communiquer plus facilement le mellah avec l'extérieur et atténueraient cette pénible impression d'étouffement qu'on y éprouve encore.

État sanitaire. — L'état sanitaire confirme les observations que nous venons de faire. Nous avons à ce sujet trois sources de renseignements : les observations faites par l'un de nous au dispensaire du mellah pendant un mois, les rapports de l'infirmière visiteuse des écoles de l'Alliance et enfin toutes les remarques faites au cours de notre enquête et en particulier à l'occasion de mensurations faites sur un millier d'adultes et d'enfants.

Sans doute la mortalité infantile est restée relativement importante (136 décès de 0 à 1 an pour 1.000 naissances) (6). Ceci peut s'expliquer par la fréquence, en été surtout, des affections gastro-intestinales, qui résultent de la non-observation des règles les plus élémentaires concernant l'alimentation des nourrissons. En hiver par contre, de nombreuses bronchites et coqueluches se compliquent trop souvent de graves broncho-pneumonies.

A partir de la cinquième année les enfants qui ont survécu, tout en ayant l'air chétif et parfois souffreteux, résistent assez bien ; toutefois, comme les adultes d'ailleurs, ils sont souvent atteints d'affections cutanées : pyodermites, gale, eczéma, teignes de la peau glabre et du cuir chevelu. Les conjonctivites sont également fréquentes (conjonctivites saisonnières, purulentes, trachome). Pour 1.100 écoliers on enregistre, au début de l'année scolaire 1937-1938, 440 cas de gale et 350 cas de teigne. D'autre part, pour 100 adultes mensurés nous avons noté 23 cas de gale, 10 teignes cicatrisées et 2 mycoses de la peau glabre.

Signalons enfin que la tuberculose semble exercer des ravages au mellah puisqu'il vient de se créer une « Association juive pour la lutte contre la tuberculose » dont les promoteurs déclarent qu'elle répond à un besoin réel. Nous avons noté en particulier un grand nombre de porteurs d'adénites cervicales ou de cicatrices d'adénites.

Les adultes qui ont défilé devant nous ne nous ont pas paru particulièrement propres ; cependant, contrairement à ce que nous avons observé au bidonville de Port-Lyautey, les porteurs de poux étaient extrêmement rares. D'ailleurs malgré l'entassement de la population, on n'a enregistré pendant la dernière épidémie de typhus exanthématique qu'un nombre infime de cas.

(6) Cf. *Bulletin économique du Maroc*, octobre 1938. Notes démographiques sur les Israélites de Rabat.

En somme, bien que les notions d'hygiène pénètrent de plus en plus dans le milieu israélite, il reste encore beaucoup à faire ; en particulier, les habitudes alimentaires sont loin d'être conformes aux données de la diététique moderne.

BUDGETS

Nous avons étudié précédemment les métiers des israélites de Rabat (7). Nous retiendrons seulement les conclusions de cette étude. Outre leurs activités commerciales ou artisanales traditionnelles, les israélites tendent de plus en plus à s'ingérer dans la vie économique européenne, soit comme chef d'entreprise, soit le plus souvent comme employés ou ouvriers ; d'autre part l'arrivée incessante d'immigrants, venus surtout des mellahs du Sud, bouleverse le marché du travail et augmente le nombre des chômeurs et des demi-chômeurs. Il en résulte une grande diversité de gains et de conditions sociales. On peut cependant distinguer sommairement trois catégories :

1° Les commerçants et les employés aisés, vivant bourgeoisement et ayant tendance à adopter les habitudes européennes ;

2° Une classe moyenne comprenant les petits employés, les ouvriers qualifiés et les plus favorisés des artisans traditionnels ;

3° Une grande quantité de chômeurs ou de gens qui exercent de petits métiers peu lucratifs (marchands de chiffons, matelassiers, travailleurs à domicile, etc.).

Les gens de condition aisée habitant surtout hors du mellah, les 46 familles que nous avons étudiées peuvent se classer dans la deuxième et la troisième catégories.

Nous avons cherché à établir le budget de toutes ces familles. Mais les chiffres obtenus nous ont semblé parfois peu vraisemblables et, malgré les recoupements auxquels nous nous sommes livrés, il n'a pas toujours été possible de faire cadrer, même de façon approximative, les revenus et les dépenses. Nous n'avons donc retenu que les budgets dont les données ne sauraient prêter à discussion, en nous efforçant d'obtenir une gradation aussi accentuée que possible des niveaux de vie.

Nous avons établi ces budgets suivant la méthode adoptée dans nos précédentes enquêtes. Il serait toutefois trop long de donner pour chaque budget le détail des recettes et des dépenses. Nous nous contenterons de grouper dans un seul tableau les données suivantes : importance de la famille, profession du chef de famille, le gain hebdomadaire, différents postes de dépenses et pourcentages de chacun d'eux par rapport aux dépenses totales, dépenses hebdomadaires par famille et par adulte théorique.

Nous rappelons que l'on obtient le nombre d'adultes théoriques dans chaque famille en divisant par 3.600 (nombre de calories nécessaires à un adulte fournissant un travail moyen) la somme des calories représentant la ration normale de tous les membres de la famille, compte tenu du sexe des adultes et de l'âge des enfants, d'après un tableau donnant, dans chaque cas, la ration théorique normale. (Cf. *Bulletin de l'Institut d'hygiène*, 1937, n° 4, page).

Il est à noter que l'ordre adopté pour le classement des familles est basé sur les dépenses hebdomadaires totales calculées pour chaque adulte théorique et inscrites dans l'ordre décroissant. Ce mode de classement nous a semblé plus rationnel que le classement d'après les dépenses totales par famille : on sait, en effet, que le niveau de vie d'une famille ne dépend pas seulement de ses revenus, mais aussi du nombre de bouches à nourrir.

(7) Les métiers des israélites de Rabat (*Bulletin économique du Maroc*, avril 1938).

N°	Adultes + enfants = adultes théoriques	MÉTIERS	GAIN par semaine	DÉPENSES d'alimentation		DÉPENSES de logement		DÉPENSES de vêtements		DÉPENSES diverses		DÉPENSES totales	DÉPENSES totales par adulte théorique
				FRANCS	%	FRANCS	%	FRANCS	%	FRANCS	%		
1	3+3 = 3,6	Peintre de voitures	250	128,40	52	43,30	17,4	26	10,5	49,85	20,1	247,55	68,75
2	2+3 = 3,1	Peintre de voitures	200	104,85	52,6	36	18,1	24	12	34,10	17,3	198,95	64,17
3	3+6 = 5,6	Relieur	246	129,75	54,8	55,80	23,6	30,80	12,8	20	8,8	236,35	42,40
4	3+2 = 4,5	Tailleur	180	116,75	66,7	31,70	18,2	9,60	5,5	16,80	9,6	174,85	38,85
5	2+3 = 4	Peintre	150	104,75	69,1	18,10	11,9	»	»	28,75	18,9	151,60	37,90
6	12+3 = 15	Typographe	508	278,90	54,6	80,65	15,8	29,60	5,8	121,25	23,7	510,40	34
7	2+3 = 3,5	Maroquinier	100	56,85	54,7	29,20	28,1	2,20	2,1	15,50	14,9	103,75	29,60
8	3+3 = 4,3	Rabbin	120	65 »	53,9	27,50	22,8	12,25	10,1	15,75	13,1	120,50	28,02
9	2+4 = 3,7	Peintre	72	43,85	62,2	13,60	19,2	»	»	13	18,4	70,55	19,06
10	2+1 = 2,6	Taleb machou	45	38,25	79,7	3,40	7,1	0,40	0,08	5,90	12,3	47,95	18,02
11	9+7 = 11,4	Ferblantier	200	123 »	61,1	30,90	15,3	22,60	11,2	25	12,4	201,50	17,67
12	2+1 = 3	Gargotier	45	35,95	73,8	2,25	4,6	»	»	10,50	21,5	48,70	16,23
13	2+4 = 4,9	Marchand de chiffons	70	47 »	64,7	13,40	18,4	»	»	12,20	16,8	72,60	14,81
14	2+1 = 3	Blanchisseuse	41	24,40	58,5	5,90	14	2,70	6,5	8,85	21	41,85	13,85
15	3+7 = 7	Marchand de chiffons	76	65,10	78,5	5,75	7	»	»	12	14,5	82,85	11,82
16	1+1 = 1,5	Marchand de chiffons	36	18,85	50,5	12,05	32,2	»	»	6,40	17,3	37,30	10,08
17	1+3 = 3,3	Blanchisseuse	30	14,25	46	11,70	37,8	»	»	5	16,1	30,95	9,37
18	2+8 = 5,8	Peintre (chômeur)	51	38,60	72,9	6,55	12,3	»	»	7,85	14,8	53	9,13
19	2+3 = 3,9	Fabricant de bouchons	32	21,40	64,3	6,70	21,1	»	»	5,2	15,6	33,3	8,53
Total.	58+66 = 93,7		2.452	1.456 »		434,45		160,15		413,90		2.464,50	
Moyennes par famille :													
	3,05+3,47 = 4,93		129	76,63		22,86		8,42		21,78		129,70	»
Moyennes par adulte théorique.....			26,16	15,53		4,63		1,71		4,41		26,30	26,30
Pourcentage			»	59,1		17,6		6,5		16,8		»	»

Si nous étudions ce tableau, nous voyons d'abord que, par suite du classement que nous avons adopté, les familles dont les métiers sont les plus lucratifs se retrouvent naturellement en tête. Les gains s'échelonnent de 508 francs à 30 francs par semaine et par famille ; il est à remarquer que, pour les revenus les plus modestes, l'essentiel en est constitué par les secours de la communauté israélite ; nous reviendrons d'ailleurs sur ce point en étudiant les œuvres d'assistance.

Quant à la composition des familles, nous trouvons un total de 58 adultes et de 66 enfants, ce qui donne une moyenne de 3,05 adultes et de 3,47 enfants par famille. Ces chiffres sont élevés, si on les compare à ceux que nous avons obtenus au bidonville de Port-Lyautey (environ 2,5 adultes et 1,5 enfants par famille). Ceci s'explique à la fois par un taux de natalité plus élevé, et (8) par le fait que souvent, chez les israélites, vivent sous le même toit, en plus des ascendants, plusieurs ménages appartenant à la même famille. C'est ainsi que la famille n° 6 représente trois générations et que la famille n° 11 groupe trois ménages réunissant 9 adultes et 7 enfants en bas âge. Aucune des 46 familles que nous avons étudiées ne se réduisait, comme à Port-Lyautey, à un unique célibataire.

Dépenses d'alimentation

Le pourcentage moyen des dépenses d'alimentation par rapport aux dépenses totales atteint en moyenne 59,1 % ; les chiffres extrêmes étant 46 % et 78,5 %. Cette proportion paraît assez peu élevée si on la rapproche de celle que l'on constate en milieu musulman (à Rabat de 66,7 à 91 %, au bidonville de Port-Lyautey de 70 à 84 %) et elle se rapproche sensiblement de celle que l'on observe en Europe dans les familles ouvrières (9). Il serait cependant imprudent d'en conclure que tout est pour le mieux et que les conditions d'existence des Juifs du mellah sont bien supérieures à celles de leurs compatriotes musulmans. Nous ne devons pas oublier en effet :

1° Que les dépenses de logement sont beaucoup plus importantes chez les israélites que chez les musulmans que nous avons étudiés et qui, pour la plupart, étaient logés dans des bidonvilles où le loyer était très bas, ou même ne payaient pas de loyer. Il en résulte que, chez les israélites, la part de l'alimentation est nécessairement plus réduite ;

2° Que, dans les familles modestes, une partie des dépenses de l'alimentation est supportée par la communauté et les diverses œuvres d'assistance. C'est ainsi que la plupart des enfants qui vont à l'école, prennent un repas par jour à la cantine et que 4 familles sont nourries à la soupe populaire. Ajoutons enfin que quelques femmes (laveuses, et femmes de ménage) sont nourries à midi par leurs employeurs.

Ces deux réserves expliquent aussi que les pourcentages des dépenses alimentaires ne croissent pas régulièrement, comme c'est l'habitude au fur et à mesure que diminuent les salaires.

Dépenses de logement

Les dépenses de logement représentent un pourcentage qui oscille de 4,6 à 37,8 %, la moyenne étant de 17,6 % ; ces chiffres sont bien supérieurs à ceux que nous avons constatés à Rabat (moyenne 10,9 %

et à Port-Lyautey, moyenne 6 %). Mais, comme nous venons de le dire, les conditions d'habitation ne sont pas comparables : les juifs du mellah habitent des maisons en pierres relativement confortables ; leurs loyers sont donc forcément plus élevés, même s'ils se contentaient d'une seule chambre. Sur 47 familles, 37 n'ont à leur disposition qu'une seule pièce, 9 en ont deux et une seule, composée de 15 personnes, dispose de 3 pièces. Ceux qui ont un logement de plusieurs pièces sont en général des gens qui travaillent dans la ville européenne et dont le gain est relativement élevé (peintres en voitures, relieurs, tailleurs, typographes, etc.). Naturellement l'entassement est considérable et il n'est pas rare que 10 personnes vivent dans la même pièce.

Les prix de location varient selon l'importance et selon le confort des logements. L'unique logement de trois pièces est loué 150 francs ; ceux de deux pièces se louent de 60 à 90 francs ; ceux d'une pièce oscillent entre 35 et 50 francs. Toutefois une pièce dans un taudis ne coûte que 15 à 20 francs par mois. Si l'immeuble est pourvu d'un robinet commun, ce qui, comme nous l'avons vu est le cas le plus fréquent, la fourniture de l'eau est naturellement comprise dans le prix du loyer. Il en est de même pour l'électricité, car le plus souvent le compteur est commun et chaque famille dispose guère que d'une lampe par pièce ; 17 familles seulement sur 46 s'éclairent à l'électricité.

Malgré les précautions prises par les propriétaires, qui font encaisser régulièrement leurs loyers par un gérant, et malgré les secours de la communauté, il arrive assez fréquemment que des locataires soient incapables d'acquitter le montant de leur loyer : 9 sur 47 étaient dans ce cas et l'arriéré correspondait à un retard de 2 à 7 mois. Les expulsions sont malgré tout très rares, le propriétaire risquant de prendre un nouveau locataire également mauvais payeur. Le plus souvent il se contente, pour limiter sa perte de transférer le locataire insolvable dans un autre logement dont le loyer est moins élevé. C'est là une des causes principales de la baisse de la valeur des immeubles.

Dépenses de vêtements

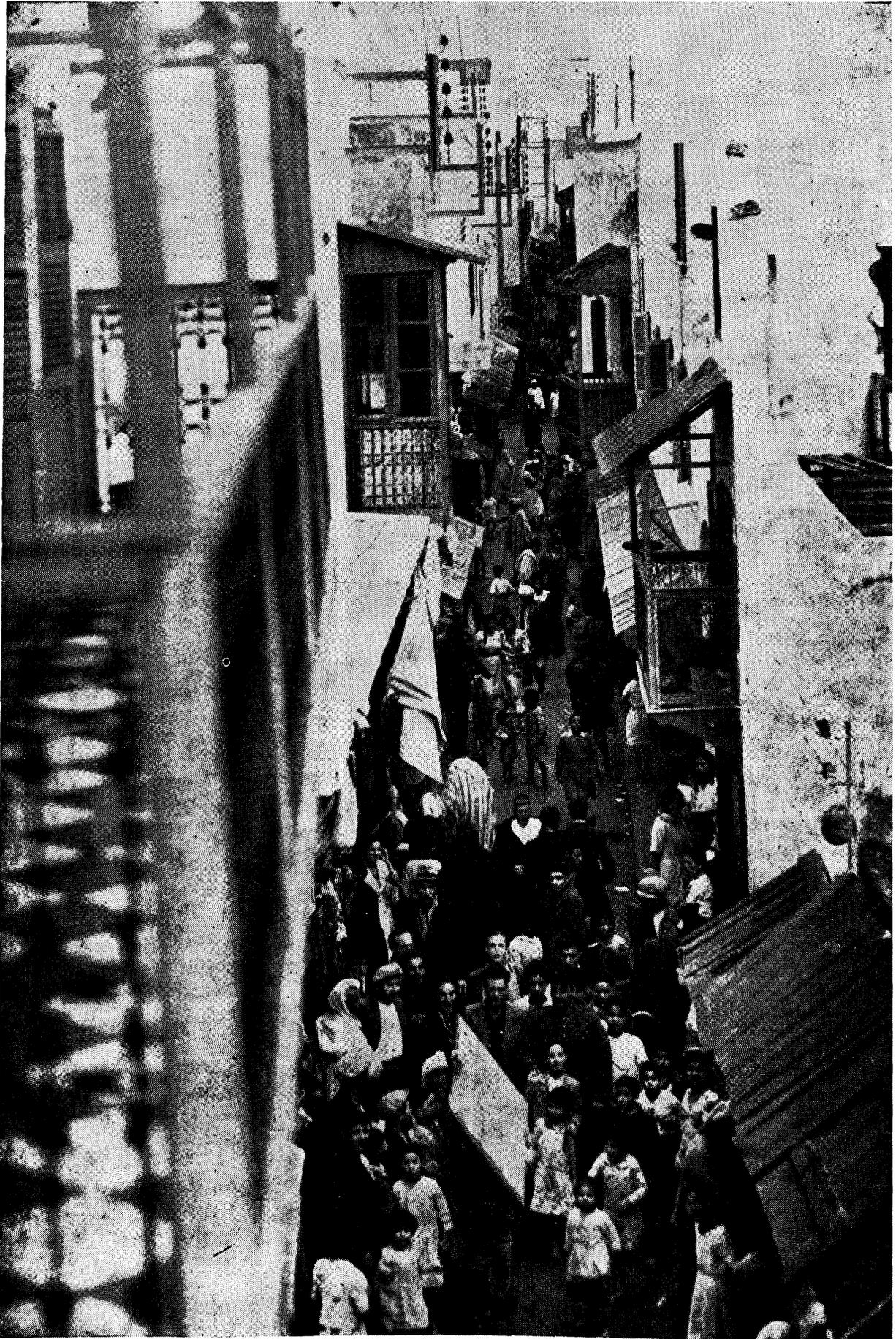
Le pourcentage de ces dépenses atteint en moyenne 6,5 % du total des budgets, alors qu'à Rabat il s'élevait à 7,4 % pour les familles musulmanes les plus favorisées.

Ce pourcentage, étant donné que le standard de vie des israélites est en général un peu plus élevé que celui des musulmans que nous avons étudiés, peut paraître faible. Mais il y a lieu de tenir compte que les dépenses d'habillement sont pratiquement nulles pour 10 familles sur 19. En effet, comme nous le verrons, les adultes nécessiteux reçoivent de la communauté des vêtements ou de l'étoffe, deux fois par an, à l'occasion des fêtes ; quant à leurs enfants, ils sont habillés par l'Alliance israélite (c'est le cas de 60 enfants appartenant à 23 familles sur les 47 que nous avons étudiées), d'autre part, certains reçoivent en dons de vieux vêtements européens et les marchands de chiffons n'ont, pour s'habiller, qu'à puiser dans leurs stocks.

Signalons que le vêtement européen se répand de plus en plus, surtout chez les jeunes gens, et chez les adultes qui par leurs métiers participent à la vie européenne et sont désireux de marquer leur évolution. L'exiguïté des budgets contraint naturellement à employer des étoffes bon marché, surtout pour les femmes qui s'efforcent de suivre la mode. Celles-ci confectionnent le plus souvent elles-mêmes leurs vêtements. La couture familiale tient une place beaucoup plus grande

(8) Cf. Note démographique sur les israélites de Rabat (*Bulletin économique du Maroc*, octobre 1938).

(9) En 1927, dans les familles ouvrières allemandes ayant un revenu annuel de 800 R.M., soit environ 12.000 francs de notre monnaie actuelle, les dépenses d'alimentation représentent 47,9 % des dépenses totales. En Angleterre, dans le même milieu leur pourcentage est de 53 %.



Rue du Mellah



Entrée du Mellah

chez les israélites que chez les musulmans et rares sont les familles qui n'ont pas à leur disposition une machine à coudre. Les étoffes voyantes et parfois criardes sont les plus recherchées, la coupe des vêtements laisse souvent à désirer et l'effet obtenu ne témoigne pas toujours d'un goût très sûr.

Les adultes que leurs occupations retiennent au mellah adoptent une sorte de compromis entre le costume traditionnel et le costume européen. Les hommes continuent à porter des sérourals, des gilets à la mode arabe (bdaïa), mais la chemise est européenne, le caleçon (en général de provenance japonaise) tend à s'introduire et la jellaba est le plus souvent remplacée par un simple cache-poussière (blousa) ; enfin la calotte noire cède de plus en plus la place à la démocratique casquette. Les femmes ont encore leur socques à talons hauts ou leurs babouches et le châle brun ou rouge de laine ou de soie, dont les longues franges retombent presque jusqu'à terre continue à caractériser la silhouette féminine du mellah, mais le peignoir à ramages ou la robe à bon marché remplace l'ample jupe plissée d'autre fois (saya) ; les cheveux sont encore recouverts par le traditionnel fichu (sebnia), mais il a perdu de son ampleur et ne cache plus complètement sa chevelure, malgré la prescription talmudique.

Nous ne parlerons que pour mémoire des toilettes d'apparat souvent décrites ; elles coûtaient extrêmement cher et depuis longtemps les tailleurs n'en confectionnent plus ; elles ne servent même plus dans les mariages et on les laisse enfermées dans les coffres comme de vieux souvenirs que l'on aime à montrer aux enfants et aux visiteurs étrangers (10).

Dépenses diverses

Le pourcentage moyen des dépenses diverses est de 16,8 %, les chiffres extrêmes étant 8,8 % et 23,7 %. Ces chiffres dépassent de beaucoup ceux que nous avons notés chez les musulmans de Rabat (moyenne 9,1 %) et au bidonville de Port-Lyautey (10 %). L'écart s'explique par le fait que les israélites tendent de plus en plus à adopter notre manière de vivre, ce qui leur crée des besoins nouveaux et surtout par les dépenses considérables que nécessitent les fêtes religieuses. Celles-ci sont nombreuses ; six au moins ont des répercussions sensibles sur les budgets (Roche Achana, Youm Kippour, Soucoth, Purim, Pessah, Chabouoth), car elles donnent lieu à de coûteuses pratiques culinaires. On peut dire qu'en gros les frais occasionnés par les fêtes constituent la moitié des dépenses diverses. C'est ainsi que dans le budget le plus large (n° 1), ils s'élèvent à 1.150 francs par an pour deux adultes et 3 enfants et dans le budget le plus serré à environ 200 francs pour une famille d'importance égale. Même si l'on retranche de ces sommes la part qui correspondrait aux dépenses normales d'alimentation qui, de toute façon, seraient nécessairement faites, la différence reste encore élevée et il arrive souvent qu'aux fêtes succèdent une période de restrictions alimentaires. Il faudrait ajouter les fêtes de famille (circoncision, mariage, etc.) qui viennent de temps à autre grever le budget et aussi les dépenses qu'entraîne la pratique du culte : dons à l'occasion des fêtes, entretien de veilleuses à la synagogue, quêtes diverses, etc. Les dépenses ayant trait à l'hygiène corporelle (coiffeur, bain, savon) ne sont pas très importantes ; les hommes ne vont guère au coiffeur qu'une ou deux fois par mois et se font faire à la fois la barbe et les cheveux.

(10) En ce qui concerne le costume féminin nous renvoyons à l'article très documenté de M^{me} Jeanne Jouin : « Le costume de la femme israélite au Maroc (*Journal de la Société des africanistes*, tome VI, fasc. 2, 1936) »

Quant au hammam, les plus riches le fréquentent une fois par semaine, les autres une fois par mois ou seulement à l'occasion des fêtes ; certains n'y vont qu'une fois par an ou même pas du tout. Dans les familles aisées la parfumerie tient une assez grande place, il ne s'agit là, plupart du temps que de parfums agressifs et peu coûteux.

Bien qu'il n'existe qu'un seul bureau de tabac au mellah, l'usage du tabac nous a paru assez répandu (on fume dans 35 familles sur 47) et entraîne une dépense assez considérable allant jusqu'à dix francs par semaine, la moyenne étant de 3 à 5 francs. Les hommes fument la cigarette et bon nombre de vieillards prisent : c'est ainsi qu'à la soupe populaire on nous a dit que la moitié des vieillards prisait.

Notons que l'on ne fume pas le samedi, la religion interdisant d'allumer du feu ce jour là.

Pour ce qui est de l'alcool et en particulier de la « mahia » qui semble fort appréciée si l'on en juge par l'étalage des épiceries, il nous a été impossible d'obtenir des chiffres certains, car nous abordions là un sujet délicat et nous nous heurtions à une réticence bien naturelle.

Les réceptions d'hôtes ayant lieu surtout à l'occasion des fêtes et des réceptions familiales dont nous avons déjà parlé, ne seront citées que pour mémoire.

Les dépenses de transport ne concernent qu'une minorité de gens : l'autobus est assez peu utilisé et la bicyclette ne semble pas avoir pris un développement aussi considérable que chez les musulmans. On voyage assez peu, et dans un rayon limité.

Le cinéma n'attire que les gens en voie d'europanisation ; mais ils deviennent de plus en plus nombreux, si bien que l'on envisage la création d'une salle au mellah. Celui-ci ne possède qu'un seul café à la mode indigène fréquenté par les gens de basse condition ; les jeunes gens préfèrent les cafés européens du quartier en bordure du mellah.

Signalons enfin que la coutume des soirées récréatives et des bals de bienfaisance au profit de diverses œuvres d'assistance, a depuis longtemps pénétré chez les israélites évolués.

ASSISTANCE

Nous avons vu, dans l'étude des budgets, la place importante tenue par l'assistance. Il nous a semblé que nous étions en présence d'une des caractéristiques les plus importantes du milieu israélite et que, à ce titre, elle méritait un chapitre spécial. Les secours en espèces ou en nature proviennent soit de la communauté israélite, soit d'œuvres privées.

Communauté israélite

La population israélite de Rabat est constituée en communauté semi-autonome sous le contrôle du chef des services municipaux. Elle est administrée par un comité de huit membres. Ce comité s'occupe des questions religieuses et des questions d'assistance. Il établit tous les ans un budget pour Rabat ; ce budget est d'environ 500.000 francs. Le gros des recettes est fourni par la taxe sur la viande de boucherie (1 fr. 25 par kilo), dont le rapport annuel est de 325.000 francs environ et la taxe sur le vin (0 fr. 25 par litre) qui produit un peu plus de 45.000 francs. Ajoutons les revenus de quelques biens immeubles appartenant à la communauté, les recettes du cimetière et d'une synagogue, le bénéfice fait sur la vente des pains azymes et enfin les dons offerts par les fidèles aux veilles de fêtes (nédabot). Les quatre cinquièmes des dépenses sont consacrés aux œuvres d'assistance, le reste étant

absorbé par des dépenses d'ordre religieux, l'entretien des immeubles de la communauté et du cimetière et enfin les frais généraux.

Outre les subventions qu'elle accorde aux œuvres privées, la communauté procède directement à la distribution de secours aux nécessiteux, soit en argent, soit en nature (vêtements, pains, pains azymes, etc.) et enfin elle contribue pour la plus grosse part aux dépenses que nécessite le fonctionnement de la soupe populaire.

Des secours en argent sont accordés à près de 450 familles. Ils varient de 5 à 25 francs par semaine, la moyenne étant de 7 à 8 francs ; leur total s'élève annuellement à plus de 200.000 francs. Les familles nécessiteuses adressent une demande au comité qui fait faire une enquête par l'un de ses membres et décide ensuite s'il y a lieu d'accorder les secours demandés. L'affluence des demandes a été telle qu'il a fallu, il y a quelques temps, faute de crédits suffisants, réduire de 10 % le montant des secours précédemment accordés et procéder à un nouvel examen de la situation des secourus. Outre les secours en argent, quelques familles particulièrement nécessiteuses, reçoivent chaque semaine du pain. Enfin, au moment de la Pâques on distribue gratuitement ou à prix réduit des galettes de pain azyne aux pauvres gens.

A la soupe populaire sont nourris en permanence au moins une centaine d'indigents (105 en décembre 1937, 130 en juin 1938) ; la ration revient de 1 franc à 1 fr. 30 par personne. La communauté paye, en outre, le loyer de leurs logements, ce qui représentait, il y a un an, une dépense hebdomadaire d'environ 425 francs ; elle leur donne chaque semaine un morceau de savon, du tabac à priser, et enfin leur distribue deux fois par an, à Souccoith et à Pessah, des vêtements et quelquefois des couvertures. Les femmes reçoivent 7 mètres de tissu bon marché, les hommes un pantalon, une chemise et une jellaba.

Au total, on peut dire que la communauté secourt environ 475 familles, qui représentent au bas mot 2.000 personnes, soit plus du 1/3 de la population du mellah (5.542 habitants).

Œuvres privées

Nous mentionnerons d'abord l'Alliance israélite universelle qui, non contente d'assurer, de concert avec le Protectorat, le fonctionnement des écoles israélites, entretient une cantine où sont admis les enfants des familles nécessiteuses. Ils reçoivent 5 repas par semaine ; chaque repas revient à 75 centimes. Ils participent, en outre, à une distribution gratuite de vêtements à Pâques (pantalons, vestes, souliers, bérets).

L'Union des dames israélites, fondée en 1927, disposait en 1936 d'un budget de 62.000 francs, alimenté en grande partie par les cotisations et les dons de ses adhérents et par le produit des fêtes données au cours de l'année, le reste étant fourni par diverses subventions (Protectorat, municipalité, communauté, Alliance israélite). Outre sa participation aux dépenses de la cantine, l'Union entretient une garderie d'enfants (une centaine environ) qu'elle nourrit et habille. Elle accorde des secours aux femmes en couches : en 1936, 43, grâce à elle, ont été admises à la Maternité et 123 ont été délivrées chez elles. Les nouvelles mariées de familles nécessiteuses (une dizaine environ par an) reçoivent un peu de linge, une robe et quelquefois un matelas (11).

(11) Cf. *Bulletin des dames israélites de Rabat*, année 1937.

Comme on le voit, l'assistance est extrêmement développée en milieu israélite, où la notion de solidarité n'est pas un vain mot, mais un principe d'action ; on peut admettre que la moitié des habitants du mellah en bénéficient d'une manière ou d'une autre. Il en résulte que si la misère y subsiste, elle n'est jamais totale comme on l'observe malheureusement trop souvent en milieu musulman. La mendicité et la prostitution y sont à peu près inconnues ; du moins elles y sont considérées comme un avilissement. Il y a là, facilitée d'ailleurs par une longue tradition de vie semi-autonome, une organisation d'assistance qui mérite les plus grands éloges et dont l'absence presque totale, se fait cruellement sentir dans les médinas.

CONCLUSIONS

Le mellah de Rabat est un terrain de choix pour l'étude de l'évolution des israélites au Maroc ; nous avons en effet la bonne fortune de posséder un point de repère, les observations recueillies par M. Goulven entre 1913 et 1920, et nous pouvons ainsi facilement mesurer le chemin parcouru. Les progrès sont indéniables surtout en ce qui concerne l'habitat et l'état sanitaire ; le vieux costume ne sera bientôt plus qu'un souvenir ; l'adoption progressive des manières de vivre européennes est évidente. Toutefois la population reste encore très attachée à ses pratiques religieuses et sur ce point l'évolution semble devoir être infiniment plus lente.

Les conditions économiques se sont également considérablement modifiées. Nous sommes loin de l'activité presque entièrement artisanale d'autrefois : le mellah tend à s'intégrer de plus en plus dans l'économie européenne. Il en résulte que les niveaux de vie, bien que très inférieurs encore à ceux des européens, sont en moyenne supérieurs à ceux de la population urbaine musulmane. La différence serait encore plus grande, si un taux de natalité considérable et une immigration massive ne menaçaient sans cesse de remettre en question les progrès accomplis. Les causes de ces progrès sont multiples : une souplesse extraordinaire d'adaptation aux conditions nouvelles, l'influence des écoles de l'Alliance depuis longtemps installées dans le pays, le rôle d'intermédiaire joué par beaucoup d'israélites au moment de l'installation du Protectorat, le ferment que constituaient les juifs d'Algérie, de Tunisie ou même de Tanger beaucoup plus évolués, un esprit de solidarité très développé dû sans doute à de longs siècles de repliement et enfin l'autonomie relative dont jouit la communauté.

Est-ce à dire que l'avenir ne réserve aucune inquiétude ? La récente crise économique a révélé que certaines positions récemment acquises étaient bien fragiles, le chômage ou le demi-chômage sont le lot de beaucoup d'immigrants et bientôt une innombrable jeunesse sera en quête de travail. Il ne saurait d'ailleurs être question d'une solution fragmentaire, concernant les seuls israélites ; le problème économique et social que pose l'évolution de la population juive n'est qu'un des aspects d'un problème plus vaste intéressant le Maroc tout entier : il s'agit de la rénovation totale de ce pays lui permettant de faire face à un accroissement démographique constant (12).

R. BARON, D^{ES} LUMMAU ET MATHIEU.

(12) Note de la rédaction. Le numéro d'avril 1939 (p. 105-106) du *Bulletin économique du Maroc*, a reproduit un très court résumé de l'étude *in extenso* que l'on vient de lire.